

.

sur le chemin des Amis des Bébés!

LES DIX CONDITIONS POUR LE SUCCÈS DE L'ALLAITEMENT

Tout établissement qui fournit des services de maternité et des soins aux nouveau-nés devrait :

- 1. Adopter une politique d'allaitement maternel formulée par écrit.
- 2. Donner à tous les membres du personnel soignant les compétences nécessaires pour mettre en œuvre cette politique.
- 3. Informer toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement maternel.
- 4. Aider les mères à commencer d'allaiter leur enfant dans la demi-heure suivant la naissance.
- 5. Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement au sein et comment entretenir la lactation même si elles se trouvent séparées de leur nourrisson.
- Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf indication médicale.
- 7. Laisser l'enfant avec sa mère 24h par jour.
- 8. Encourager l'allaitement au sein à la demande de l'enfant.
- 9. Ne donner aux enfants nourris au sein aucune tétine artificielle ou sucette.
- Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel et leur adresser les mères dès leur sortie de l'hôpital ou de la clinique.

WABA 2010

www.worldbreastfeedingweek.org

INTRODUCTION

Ce Dossier d'Actions sur le Chemin des Amis des Bébés fournit des informations de base sur le plaidoyer et propose des actions pour le système de santé et la communauté aux niveaux national et mondial.





OBJECTIFS de la SMAM 2010 :

VENEZ REJOINDRE LES ACTIONS MONDIALES POUR L'ALLAITEMENT CETTE ANNÉE!

- 1. Souligner le rôle des Dix Conditions dans l'amélioration des taux d'allaitement.
- 2. Dynamiser les actions des systèmes de santé, agents sanitaires et communautés pour faciliter le choix de l'allaitement chez les femmes.
- 3. Informer partout dans le monde des risques de l'alimentation artificielle, du rôle de l'allaitement dans le bon développement des enfants et de ses effets bénéfiques sur la santé des enfants et des mères, tout au long de la vie.
- 4. Permettre aux mères de bénéficier d'un soutien entier à l'allaitement auprès des systèmes sanitaires et au-delà.



Photos gagnantes du Concours-Photo de la SMAM 2010.





L'ENGAGEMENT MONDIAL POUR LES DIX CONDITIONS¹ et pour l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés (IHAB) qui en découle

La Déclaration Innocenti (1990) sur la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel² a défini ce que les gouvernements devaient faire pour soutenir l'allaitement. Les signataires ont promis d'atteindre les quatre objectifs opérationnels suivants dès 1995 :

- Désigner un coordonnateur national doté de pouvoirs appropriés et créer un comité national multisectoriel pour la promotion de l'allaitement maternel, composé de représentants des services gouvernementaux compétents, d'organisations non gouvernementales et d'associations professionnelles dans le domaine de la santé.
- 2. Faire en sorte que chaque établissement assurant les prestations de maternité respecte pleinement les Dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel énoncées dans la déclaration conjointe de l'OMS et de l'UNICEF intitulée « Protection, encouragement et soutien de l'allaitement maternel : le rôle spécial des services liés à la maternité ».
- Prendre des mesures pour mettre en œuvre intégralement les principes et l'objectif de tous les articles du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions pertinentes adoptées ultérieurement par l'Assemblée mondiale de la santé
- Promulguer des lois novatrices protégeant le droit des femmes qui travaillent à allaiter leur enfant et adopter des mesures pour assurer leur application.

Ces objectifs ont été validés par la Stratégie mondiale de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant de l'OMS en 2002, par la deuxième Déclaration Innocenti en 2005, puis encore une fois en 2010 par la Résolution sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant de la 63e Assemblée mondiale de la santé. Des critères bien précis fondés sur les Dix Conditions forment la base de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés (IHAB) autour du monde. Dans certains pays, presque tous les hôpitaux sont « amis des bébés » ; plus de 150 pays sont dotés d'un certain nombre d'hôpitaux « amis des bébés ». Environ 28% de maternités dans le monde (31% dans les pays en voie de développement) ont mis en place à un moment les Dix Conditions. Cela a contribué à une encourageante augmentation des taux d'allaitement, malgré la promotion commerciale agressive de laits infantiles et de biberons. Nous sommes encore loin de l'objectif concernant la mise en œuvre des Dix Conditions dans tous les établissements assurant les prestations de maternité dès 1995, pourtant il n'est pas trop tard. Il est temps maintenant de renouveler nos efforts.

« REPAVER » LE CHEMIN DU SOUTIEN À L'ALLAITEMENT MATERNEL

LA DÉCLARATION INNOCENTI 2005 :

La Déclaration Innocenti 2005 est parue 15 ans après la première Déclaration Innocenti en 1990. Les participants ont fait appel aux individus, professionnels de santé, communautés, gouvernements et organisations multilatérales et bilatérales et aux instituts financiers pour assurer que toute femme puisse réussir à allaiter son enfant. Bon nombre des actions proposées dans ce rapport pourraient faire l'objet de notre travail cette année.³

DE NOUVEAUX MATÉRIAUX IHAB:

En 2007, l'UNICEF et l'OMS ont effectué une mise à jour et une révision des matériaux IHAB, incorporant des connaissances et expériences récentes et proposant de nouvelles approches. Il y a cinq sections : Contexte et mise en œuvre ; Cours pour les décideurs ; Cours de 20 heures pour le personnel des maternités ; Auto-évaluation et outils de suivi pour l'hôpital ; Évaluation externe et outils de suivi. Elles comportent des chapitres sur :

- Améliorer les pratiques d'accouchement qui affectent l'allaitement pour qu'elles deviennent des pratiques « Amis des mères »
- Adapter les Dix Conditions aux environnements à forte prévalence de VIH
- Conseils sur le respect du Code International de commercialisation des substituts du lait maternel
- Dix Pas vers une communauté « Amis des Bébés »

Agir au niveau communautaire est particulièrement important, car, globalement, seulement 56% des femmes accouchent dans un établissement de santé (seulement 33% dans les pays les moins développés)⁴ et elles peuvent sortir au bout d'un jour ou deux. Les femmes ont besoin d'un soutien en continu, qu'elles accouchent à l'hôpital ou à domicile. Le respect des Conditions à l'hôpital, même la 10° Condition, ne suffit pas à permettre aux femmes de maintenir un allaitement exclusif.

DE BONNES PRATIQUES « AMIS DES BÉBÉS », PAS À PAS :

Des études récentes démontrent que plus il y a de conditions mises en place (parmi les Dix Conditions), plus il est probable que les femmes réalisent leur projet d'allaitement. Chaque établissement assurant les prestations de maternité devrait s'efforcer d'augmenter le nombre de conditions en place, même s'il semble trop difficile de mettre en place les dix à la fois.



Avancer pas à pas sur le chemin des Amis des Bébés vous amènera loin



POURQUOI PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DES DIX CONDITIONS MAINTENANT EN 2010?

Les recherches démontrent que la meilleure alimentation du nourrisson et du jeune enfant comprend l'initiation de l'allaitement dans la première heure de vie, l'allaitement exclusif pendant six mois révolus, suivi de l'introduction d'aliments complémentaires sûrs, adéquats et adaptés du point de vue nutritionnel selon l'âge, accompagnée de l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans ou plus.⁶ L'allaitement améliore la santé maternelle à court et à long terme, et peut contribuer à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : 4 RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE et 5 AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE, un engagement sérieux pour beaucoup de pays et d'agences, (www.un.org/milleniumgoals).

- L'UNICEF a constaté récemment que la réduction de morts infantiles de 13 millions en 1990 à 8,8 millions en 2008 est partiellement due à l'adoption élargie d'interventions sanitaires simples telles que l'allaitement précoce et exclusif. 7
- Des études de plus en plus nombreuses montrent que la mise en œuvre des Dix Conditions accompagnée d'un soutien postnatal en continu contribue à une augmentation des taux d'initiation d'allaitement et d'allaitement exclusif aux niveaux local, national et mondial.^{8, 9, 10}
- Les taux d'allaitement exclusif ont augmenté dans bien des pays, mais ont stagné, voire baissé, dans d'autres, en partie à cause d'un soutien politique réduit à l'IHAB et à un moindre respect des Dix Conditions dans des établissements accrédités IHAB.¹¹
- Des efforts vigoureux sont nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies efficaces à l'échelle pour l'alimentation du nourrisson, par le biais de politiques et mesures législatives nationales soutenantes, la mise en œuvre des Dix Conditions dans tous les services de maternité, du conseil compétent dans tout service chargé des soins des mères et des bébés, du soutien au niveau de la communauté, et une communication par des voies multiples.

Que pouvons-nous faire cette année, pour avancer sur le Chemin des Amis des Bébés ?

- 1. Aidez les amis, les collègues et la communauté à emprunter le Chemin des Amis des Bébés : Que vous soyez impliqué auprès des familles, ou au sein d'une organisation de foi, d'une école ou du système sanitaire, vous pouvez stimuler discussion et activités afin de promouvoir les Dix Conditions.
- 2. Faites le plaidoyer d'un changement dans le système de santé: Vérifiez le statut de l'IHAB dans votre pays, identifiez les personnes qui en sont responsables, et essayez de prendre contact avec elles. Faites le plaidoyer des Dix Conditions comme standard de bonnes pratiques dans tout hôpital, centre de santé et programme de soins primaires.
- 3. Impulser des changements localement : Renseignez-vous sur ce qui se passe pour les mères après la sortie de la maternité ou après l'accouchement à domicile : existe-t-il des sages-femmes communautaires, des mères relais, ou des groupes de soutien à l'allaitement ? les centres de santé locaux proposent-ils des conseils en allaitement ? Que se passe-t-il lors de la reprise du travail de la mère ?

4. Faites le plaidoyer des améliorations aux niveaux national et mondial : Allez au-delà du système de santé pour impliquer des gens à tous les niveaux dans la promotion de politiques, pratiques et mesures législatives qui soutiennent les Dix Conditions.

Faites le plaidoyer auprès de personnes liées aux agences mondiales pour souligner qu'il est temps maintenant de permettre à toute mère d'allaiter, d'aider tout enfant à atteindre son plein potentiel, et de créer un avenir qui comprend la santé pour tous.

TABLEAU DES ACTIONS POUR LES DIX CONDITIONS, PAS À PAS

Voilà les Dix Conditions, Pas à Pas, avec des idées pour agir aux niveaux du système de santé, de la communauté, national et mondial. Observez chaque condition, et envisagez ce que vous ou votre organisation pourriez faire – dès la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, puis tout au long de l'année.

au long de l'année.					
	CONDITION	EN GÉNÉRAL	SYSTÈME DE SANTÉ	COMMUNAUTÉ	NATIONAL/MONDIAL
	1. Adopter une politique d'allaitement maternel formulée par écrit qui est régulièrement communiquée à tout le personnel de santé.	formulée par	Visitez les services de maternité hospitaliers, les centres de santé et les établissements de soins primaires et vérifiez si une politique comportant les Dix Conditions est affichée. Demandez aux gérants de services de santé s'ils ont développé une politique, et expliquer que les Dix Conditions font partie des "meilleures pratiques". Informez-les des nouveaux matériaux IHAB, surtout de la Section 1 sur la mise en œuvre.	Organisez des rencontres avec des dirigeants de la communauté pour discuter des actions de promotion de politiques « amies des bébés » au sein des services de maternité locaux.	Encouragez les gouvernements à émettre une directive politique pour intégrer les Dix Conditions dans les procédures opératoires standards et assurances qualité des services de maternité. Faites le plaidoyer pour que l'accréditation IHAB soit incorporée à une certification de qualité des hôpitaux et des centres de santé.
	2. Donner à tous les membres du personnel soignant les compétences nécessaires pour mettre en œuvre cette politique.	La formation à tous les niveaux devrait comprendre les Dix Conditions, le conseil à l'allaitement et le Code International. Considérez des réunions régulières pour discuter des dernières preuves scientifiques.	Faites le plaidoyer pour l'inclusion des Dix Conditions dans le cursus pré-service et la formation interne d'agents de santé. Assurez-vous que les formateurs connaissent ces matériaux et les sites web les concernant : - Chapitre modèle pour les manuels d'étudiants en médecine et autres professionnels de santé de l'OMS. - Promotion et encouragement de l'allaitement maternel dans un hôpital ami des bébés. Cours de 20 heures destiné au personnel des maternités. (Section 3 des nouveaux matériaux IHAB) - Le conseil en allaitement: cours de formation. OMS/UNICEF. - L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant : un cours intégré. OMS/UNICEF. http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/9789241597494/en/index.html)	Faites le plaidoyer pour la formation à l'allaitement de mèresrelais et d'agents de santé de premier recours.	Éduquez les meneurs politiques sur l'importance des Dix Conditions dans la formation d'agents de santé. Former le personnel.
	3. Informer toute femme enceinte des bénéfices et de la gestion de l'allaitement.	Lors de la naissance du bébé, la nouvelle mère doit être à l'aise avec l'allaitement, comprendre ses bienfaits et ce qu'elle doit faire.	Faites le plaidoyer pour des informations sur l'allaitement et des occasions d'en parler à toutes les femmes, de façon individuelle et en groupe, en tant que partie intégrante des soins anténataux. Parlez avec les femmes des soins qu'elles reçoivent, et apprenez si elles ont été informées des avantages de	Organisez des actions de promotion pour sensibiliser la communauté à l'importance de l'allaitement et au soutien dont les	Œuvrez pour que l'allaitement soit la norme dans tout secteur, basée sur les preuves scientifiques des risques de l'alimentation artificielle ; et pour faire comprendre la nécessité d'un soutien actif

l'allaitement et des risques du non allaitement, de l'aide

proposée lors de la naissance, comment tenir le bébé et

comment s'assurer que le bébé reçoive beaucoup de lait.

Vérifiez qu'elles détiennent une documentation

pertinente et juste sur ces sujets.

nouvelles mères ont

besoin.

aux femmes par des services

afin de permettre aux mères d'allaiter de façon efficace.

sanitaires et de la communauté

CONDITION 4. Aider les mères à commencer d'allaiter leur enfant dans la demi-heure suivant la naissance¹² Initier l'allaitement dans l'heure qui suit la naissance. 5. Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement au sein et comment entretenir la elles se trouvent séparées de leur nourrisson.

Cette Condition a été réactualisée ainsi : Placer le bébé en peau à peau avec sa mère immédiatement à la naissance, pendant au moins une heure et encourager la mère à reconnaître quand le bébé est prêt à téter, en proposant de l'aide si besoin.

EN GÉNÉRAL

Faites le plaidoyer pour la formation de toutes les personnes assistant à la naissance au soutien compétent aux mères en matière de peau à peau immédiatement après l'accouchement, afin de permettre au bébé de prendre le sein quand il est prêt à téter.

SYSTÈME DE SANTÉ



Œuvrez pour sensibiliser la communauté à l'importance de l'initiation précoce de l'allaitement. Montrez la vidéo du breastfeeding crawl (le bébé qui rampe vers le sein) pour que les gens voient les capacités du nouveau-né. (voir Ressources)

COMMUNAUTÉ

Informez les organisations de santé professionnelles des recherches nouvelles sur la mise en œuvre des Dix Conditions et demandez leur de soutenir les nouvelles pratiques.

NATIONAL/MONDIAL

lactation même si

Aider les mères à allaiter de facon efficace est un pas vital. Si le nourrisson est séparé de sa mère ou est incapable de téter, sa mère a besoin de tirer son lait.

Les agents de santé ont besoin de compétences pour aider les mères à effectuer ces gestes.

Prenez connaissance avec le personnel des services de maternité et des soins de premier recours dans votre région, montrez votre appréciation de l'aide qu'il apporte aux mères, et assurez-vous qu'il détient les informations les plus récentes.

Encouragez-les à montrer aux mères comment positionner et mettre leur bébé au sein afin d'éviter des difficultés telles que les mamelons douloureux et une insuffisance de lait, et d'apprendre à toutes les mères à tirer manuellement leur lait, pour le confort, pour maintenir la lactation, et pour s'assurer que les bébés peuvent recevoir du lait maternel en cas de séparation. En général, il n'y a pas besoin de tire-lait.

Assurez-vous que toutes les mères apprennent des techniques d'allaitement et d'expression manuelle, et comment surmonter les difficultés courantes.

Faites le plaidoyer pour une aide compétente en allaitement disponible à toutes les mères à tout moment en tant que partie intégrante des soins sanitaires maternels et infantiles, et pour la formation à l'aide efficace de tous les agents de santé qui s'occupent de mères et d'enfants.



Montrer aux mères comment allaiter.

6. Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf indication

médicale.



Les familles et les agents de santé peuvent croire que les bébés ont besoin de recevoir de l'eau glucosée ou d'autres boissons avant la « montée » du lait maternel. Cela peut induire un échec d'allaitement. Les préparations pour nourrisson et les publicités dans les maternités peuvent induire en erreur les personnes sur ce point

Assurez-vous que les mères reçoivent de l'aide pour allaiter de façon efficace, afin de ne pas ressentir le besoin de donner d'autres boissons au bébé.

Assurez-vous que les agents de santé comprennent que les compléments sont rarement nécessaires, même lors des premiers jours quand le volume de lait est moindre : le bébé a besoin du colostrum, le premier lait.

Faites prendre connaissance des rares indications médicales pour des compléments, pour éviter de donner des compléments aux bébés inutilement. (voir Ressources)

Travaillez avec la communauté pour faire prendre connaissance de l'importance du colostrum, du fait que le bébé n'a besoin de rien d'autre pendant les premiers jours, et de l'allaitement exclusif pendant six mois.

Faites le plaidoyer pour le renouvellement des efforts gouvernementaux visant la mise en œuvre, la surveillance et les mesures législatives des provisions du Code International sur la Commercialisation des Substituts du lait maternel et les Résolutions subséquentes de l'AMS y afférant.

Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment ni aucune



7. Laisser l'enfant avec sa mère 24h par jour.

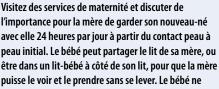


Dans beaucoup d'hôpitaux, les nouveau-nés sont gardés dans des pouponnières après la naissance. La cohabitation permet à la mère et à son nourrisson de rester ensemble nuit et iour, de créer des liens et de mettre en place

l'importance pour la mère de garder son nouveau-né avec elle 24 heures par jour à partir du contact peau à peau initial. Le bébé peut partager le lit de sa mère, ou être dans un lit-bébé à côté de son lit, pour que la mère puisse le voir et le prendre sans se lever. Le bébé ne

devrait pas se trouver dans un lit-enfant au pied du lit de la mère.

Pratiquer la cohabitation.



et environnements qui permettent à la mère et à son enfant de rester ensemble pendant la période de la petite

enfance.

Faites le plaidoyer d'une politique de cohabitation dans tous les services de maternité. Faites le plaidoyer d'un congé maternel rémunéré adéquat pour permettre aux mères de rester près de leur jeune enfant et de l'allaiter.

Edalla Tomas (HWARA 2010



Demandez aux organisations mondiales de soutenir le congé maternel de l'OIT et d'autres provisions soutenant l'allaitement. (http://www.ilo.org/ilolex/ cgilex/convde.pl?C183)



CONDITION **EN GÉNÉRAL SYSTÈME DE SANTÉ COMMUNAUTÉ NATIONAL/MONDIAL** Les bébés devraient Encouragez les établissements de maternité à soutenir Sensibilisez les familles Faites le plaidoyer auprès 8. Encourager l'allaitement au se nourrir selon leurs l'allaitement à la demande de l'enfant, et pas selon des aux signes d'éveil, du gouvernement pour sein à la demande horaires. Les agents de santé devraient reconnaître les et à l'importance d'y l'allaitement aux signes d'éveil besoins, pas selon des de l'enfant. horaires imposés par signes d'éveil et les enseigner aux familles. répondre. Ils devraient dans toutes les maternités; l'hôpital ou la mère. nourrir le bébé quand et pour l'inclusion par des Les signes de faim : le bébé ouvre la bouche, cherche il a faim et ne pas partenaires en développement Comprendre les signes le sein, tète ses mains, remue ses bras et jambes. Les attendre qu'il pleure, de la reconnaissance des signes d'éveil et de faim pleurs sont un appel de détresse et un signe tardif. tout en veillant à ne d'éveil et une alimentation en de son nourrisson pas le suralimenter réponse dans les programmes améliore l'allaitement Les signes de satiété : le bébé se détourne, ferme et encourir le risque de nutrition. et la relation mèrela bouche, ne tète plus. Allaiter en répondant aux d'obésité. enfant. signes d'éveil encourage des apports et une croissance appropriés. Encourager l'allaitement au sein à la demande de l'enfant. Pendant les premières Parlez aux familles Faites le plaidoyer auprès 9. Ne donner aux semaines, le besoin de et aux groupes des autorités de santé pour enfants nourris au sein aucune tétine téter du bébé devrait communautaires assurer que les politiques des artificielle ou être assouvi au sein. des risques liés à hôpitaux et centres de santé sucette L'utilisation de tétines l'utilisation de tétines ne permettent pas l'utilisation Demandez au personnel de la maternité de ne pas (aussi appelée ou de sucettes peut et sucettes pendant routinière de tétines et permettre l'utilisation de tétines et sucettes à la « suce »). interférer avec la la mise en place de sucettes, et que les supports maternité, sauf indication médicale pour le réconfort si succion et la calibration l'allaitement. de communication comportent la mère n'est pas disponible. Dans ce cas, veiller à ce que de la quantité de lait des messages appropriés. la pratique ne s'étende pas aux autres nourrissons. produit en fonction des besoins du bébé. Enseignez l'alimentation à la tasse pour les enfants qui ne peuvent pas téter.

10. Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel et leur adresser les mères dès leur sortie de l'hôpital ou de la clinique.

communautaire pour la nutrition. Les mères relais sont des femmes de la communauté qui sont formées au soutien à l'allaitement. Souvent, elles contactent les mères à leur domicile. Leur intervention est très efficace pour augmenter le taux d'allaitement exclusif.

Les groupes de soutien

à l'allaitement font

souvent partie

d'une stratégie

Discutez avec les gérants de services de santé du besoin de soutien à l'allaitement compétent dans les services postnataux et la communauté, et de l'importance de travailler ensemble.

Des mères relais peuvent être formées à l'allaitement et encadrées par le personnel de santé, et leur référer des mères.

Veillez à ce que le personnel de la maternité soit informé des sources de soutien à l'allaitement dans la communauté, et qu'ils possèdent leurs coordonnées de contact.

Les mères et les nourrissons devraient rencontrer un conseiller à l'allaitement ou agent de soutien, dans un service de santé ou à domicile, dès le premier jour suivant l'accouchement et ensuite à :

- 2-3 jours
- 4-7 jours
- 7-28 jours
- 4-8 semaines et puis lors de rencontres pour l'immunisation, le suivi de la croissance, le planning familial, ou toute autre raison.

de soutien compétent pour les mères allaitantes. Des femmes qui ont réussi leur allaitement peuvent créer des groupes de soutien pour se soutenir mutuellement, ou elles peuvent faire du lobbying auprès des autorités sanitaires ou d'une organisation locale pour la formation à l'allaitement de mères

relais.

Créez des alliances avec Travaillez avec les communautés afin de les organisations dans la communauté afin de développer une source contribuer au développement de services de soutien à l'allaitement.

Faites le plaidoyer auprès de gouvernements pour inclure le soutien entre pairs dans les stratégies et projets, en parallèle avec le conseil dans le système de santé.



Groupe de soutien de mère à mère. Construisez un nouveau chemin dans votre communauté et appelez-le



le Chemin des Amis des Bébés! Pensez à des illustrations et à des actions pour aider les gens à suivre les Dix Pas sur le Chemin des Amis des Bébés !

RESSOURCES: Emprunter le Chemin des Amis des Bébés, pas à pas

- Initiative Hôpitaux Amis des Bébés de l'UNICEF/OMS Mise à jour des documents, révisés et étendus pour une mise en œuvre à l'échelon national ; comprenant la mise à jour 2009.
 - http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/9789241594950/en/index.html
- Des raisons médicales acceptables pour utiliser des substituts du lait maternel. OMS/UNICEF http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/WHO_NMH_NHD_09.01/en/index.html
- Rapport du Compte à rebours 2010-2015 : Suivi des progrès dans le domaine de la survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. OMS/UNICEF/UNFPA. Genève. Organisation Mondiale de la Santé, 2010.

http://breastcrawl.org/10steps.htm (pour la vidéo) WABA et IHAB

http://www.waba.org.my/news/bfhi.htm

RÉFÉRENCES

- 1. Déclaration conjointe de l'OMS/UNICEF sur la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement : Le rôle spécial des services de maternité, 1989 ; http://www.unicef.org/programme/breastfeeding/innocenti.htm
- Des rapports ont été tenus par UNICEF. Le dernier recensement d'UNICEF a été mené en 2006-2007. Les chiffres présentés sont des estimations des données disponibles sur les tendances.
- Célébration de la Déclaration Innocenti sur la Protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel.
- UNICEF. La situation des enfants dans le monde 2010 http://www.unicef.org/sowc/
- Declercq E, Labbok MH, Sakala C, O'Hara M. The impact of hospital practices on women's likelihood of fulfilling their intention to exclusively breastfeed. Am J Pub Health 2009 May;99(5):929
- Merten S, Dratva J, Ackermann-Liebrich U: Do baby-friendly hospitals influence breastfeeding duration on a national level? Pediatrics 2005, 116(5):e702-708
- Abrahams SW, Labbok M. Exploring the Impact of the Baby-friendly Hospital Initiative on Trends in Exclusive Breastfeeding, Int Breastfeed J. 2009 Oct 29;4(1):11
- Saadeh R and Casanovas M, Implementing and Revitalising the Baby-friendly Hospital Initiative. Food and Nutrition Bulletin 2009. 30(2) p S225-9
- OMS/UNICEF/UNFPA. Rapport du Compte à rebours 2010-2015 : Suivi des progrès dans le domaine de la survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Genève. Organisation Mondiale de la Santé, 2010.
- 12. Mullany LC. Breast-Feeding Patterns, Time to Initiation, and Mortality Risk among Newborns in Southern Nepal. J Nutr 2008. 138: 599-603

Votre contact local :

WABA n'accepte pas de subventions ni de cadeaux de la part des fabricants ou des distributeurs des substituts à l'allaitement maternel, ni d'équipements pour l'allaitement, ni d'aliments pour les mères qui allaitent, ni de compléments alimentaires. WABA encourage tous les participants à la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel à respecter et à adopter cette éthique.

REMERCIEMENTS

WABA remercie Miriam Labbok, Emily Taylor et Brook Colgan du Carolina Global Breastfeeding Institute pour la conception du Calendrier-Annonce et du Dossier d'Actions SMAM 2010 de WABA, ainsi que les individus et organisations suivants pour leur contribution: • Elaine Petitat-Cote, Raj Anand, Sallie Page Goetz, Annelies Allain, Hiroko Hongo, Felicity Savage, Amal Omer-Salim, Mosadeq Sahebin, Sue Saunders, Els Flies, Lida Lhotska, Maryse Arendt, Marta Trejos, Veronica Valdez, Louise James, Rufaro Madzima, Elise Chapin, Marina Rea, Rae Davies, Genevieve Becker, Nune Mangasaryan, Christiane Rudert, David Clark, Randa Saadeh, Chessa Lutter, Bernadette Daelmans et Julainna Lim Abdullah. Révision finale par Felicity Savage et Amal Omer-Salim. Traduction française: Juanita Jauer Steichen.



L'Alliance Mondiale pour l'Allaitement Maternel (WABA) est un réseau international d'individus et d'organisations qui se préoccupent de la protection, de la promotion et du soutien à l'allaitement maternel à l'échelle mondiale dans l'esprit de la Déclaration d'Innocenti, des Dix Liens Pour Nourrir Le Futur (Ten Links for Nurturing the Future), et de la Stratégie Mondiale de l'OMS/UNICEF sur l'Alimentation des Nourrissons et des Jeunes Enfants. Les partenaires privilégiés de WABA sont le Réseau International des Groupes d'Action pour l'Alimentation Infantile (IBFAN), La Leche League International (LLLI), l'Association Internationale des Consultants en Lactation (ILCA), Wellstart International,

l'Académie de Médecine pour l'Allaitement Maternel (ABM) et LINKAGES. WABA a le statut de conseiller auprès de l'UNICEF, le statut d'ONG et de conseiller privilégié auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies



Coordination SMAM et Centres de Diffusion

COORDINATION MONDIALE Secrétariat WABA

Apartado Postal 1200, 10850 Penang, Malaisie. Fax: 60-4-657 2655 waba@waba.org.my www.waba.org.my www.worldbreastfeedingweek.org

AFRIQUE

IBFAN África

Apartado Postal 781, Mbabane, Swaziland Fax: 268-40 40546 ibfanswd@realnet.co.sz

IBFAN África

Cite Ouaga 2000, 01 BP 1776, Ouagadougou 01, Burkina Faso Fax: 226-50-374163 ibfanfan@fasonet.bf

🖂 ASIE

WABA Secrétariat

(Voir adresse plus haut)

Asie du Sud Breastfeeding Promotion Network of India (BPNI)

BP-33, Pitampura, Delhi 110 034, Inde Fax: 91-11-2734 3606 bpni.india@gmail.com

EUROPE

Baby Milk Action

34 Trumpington Street, Cambridge CB2 1QY, Royaume-Uni Fax: 44-1223-464 417 info@babymilkaction.org

CoFAM / SMAM

163 rue de Bagnolet, 75020 Paris, France Fax: 01-4356 5246 secretariat@coordination-allaitement.org

GIFA

Avenue de la Paix 11, 1202 Genève, Suisse Fax: 41-22-798 4443 info@gifa.org

Aktionsgruppe Babynahrung Ev (AGB)

Untere Maschstrasse 21 D-37073 Gottingen, Allemagne Fax: 49-551-531 035 info@babynahrung.org

AMÉRIQUE LATINE CEFEMINA –

Punto Focal Regional

Apartado 5355, 1000 San José Costa Rica Fax: 506-224 3986 cefemina@racsa.co.cr

CEPREN

Av. Pardo, 1335 Of.301-302 Lima-18 Pérou Fax: 51-1 241 6205 cepren@amauta.rcp.net.pe

IBFAN Brasil

Rua Carlos Gomes, 1513, Sala 02 Jd. Carlos Gomes Jundiai-SP-Brésil. CEP: 13215-021 Fax: (11) 4522 5658

MÉRIQUE DU NORD

LLL International 957 N. Plum Grove Road Schaumburg, IL 60173-4808, États-Unis Fax: 847-969 0460 Illhq@Illi.org www.Illi.org

INFACT Canada

6, Trinity Square, Toronto ON M5G 1B1, Canada Fax: 1-416-591 9355 info@infactcanada.ca www.infactcanada.ca

PACIFIQUE

Australian Breastfeeding Association (ABA)

P O Box 4000, Glen Iris VIC 3146, Australie Fax: 61-3-9885 0866 info@breastfeeding.asn.au www.breastfeeding.asn.au

Development Officer PINDA

c/o Christine Quested Nutrition Centre Health Department Private Mail Bag Apia, Samoa occidentales Fax: 685-218 70 christineQ@health.gov.ws